



# A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

## Compte rendu

Date : 27 septembre 2022

Référence : 2022.09.006  
Version : 2.0

---

**Objet :** Réunion du CA d'Anney Lac Pêche (ALP)

**Date :** 13 septembre à 17 h 30

**Lieu :** Locaux de l'ALP à La Puya

---

**Présents :** P. BOUCHARD  
R. DECARRE  
JF DUFRESNE  
JL. GASSMANN  
B. GENEVOIS  
G. LAMOUILLE  
P. LITTOZ  
Y. MAGNANI  
Q. TISSOT  
G. ZAMBIANCHI

**Excusés :** P. BOUTILLON  
C. CAUZARD  
P. DARSY  
R. GUENARD  
P. DE KETELAERE  
A. HOFFARTH  
C DECARRE

---

**Destinataires :** Participants + excusés

**Copies :**

## **1. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »**

### **Approbation du dernier CA :**

Le CR du dernier CA est approuvé.

### **Point sur les ventes de cartes et situation budgétaire au 31 août (Carine et Gilbert)**

Gilbert se charge de clôturer le Compte épargne PEI

Vente de cartes : diminution du nombre de cartes annuelles et augmentation des cartes journalières; « manque à gagner » au 31/08 : 1300 €

Les dépenses sont globalement conformes au prévisionnel.

### **Tarif des cartes de pêche 2023**

Les tarifs de la CPMA et de la côtisation fédérale pour 2023 ne sont pas connus à ce jour.

Les tarifs des cartes de pêche sont inchangés depuis plusieurs années. Pour faire face à l'inflation,, le CA décide d'augmenter les côtisations ALP en 2023 qui passent à :

- **Annuelle adulte**  
Carte : 34.80 euros (+2 euros)  
Option traine-sonde : 43 euros (+5 euros)
- **Annuelle 12-18 ans**  
Carte : 21.50 euros (+ 1 euro)  
Option traine-sonde : 10 euros (+ 2 euros)
- **Hebdomadaire**  
Option traine-sonde : 10 euros (+2 euros)
- **Journalière adulte** : 7.80 euros (+ 1.3 euros).

Les autres tarifs (découverte femme et annuelle moins de 12 ans, carte hebdomadaire, carte journalière mineur) demeurent inchangés.

### **Rénovation du bâtiment de la Puya (Yann) et des bassins de la pisciculture (Bernard)**

#### **Bâtiment**

Conformément à la décision du dernier CA, un devis a été demandé à un architecte (M. PANERO) pour une assistance aux deux AAPPMA lors de la rénovation des bâtiments. Ces travaux nécessitent un permis de construire.

L'architecte propose deux options : une pour une assistance jusqu'au dépôt du permis de construire et une qui comprend en plus la maîtrise d'œuvre jusqu'à la fin des travaux.

Le CA se prononce en faveur de cette dernière.

D'après une première estimation fournie par l'architecte, le montant global des travaux serait de l'ordre de 500 000 euros HT.

#### **Bassins « géniteurs » de la pisciculture**

Les travaux sont en partie réalisés. Au total le coût de la rénovation s'élève à un peu plus de 51 000 euros TTC ; à partager entre ALP et Annecy Rivières.

## **2. COMMISSION « INFORMATION - COMMUNICATION »**

### **Bulletin annuel (Roland)**

Les encarts publicitaires sont complets.

Articles prévus :

- Présentation du plan pêche départemental (CD 74) : 1/2 page (Yann)
- Premiers résultats de l'évaluation de l'alevinage en ombles : 1 page (Bernard)
- Cartographie des zones de frai des féras : 1 page (Jean-Luc)
- Méthode de cartographie des herbiers au delà de la limite de transparence : 1 page (Jean-Luc)/ EN OPTION
- Variations du succès de reproduction de la perche : 1 page (Chloé – INRA)
- Groupe froid + reproduction avec les œufs d'ombles + ténia : 4 -5 pages (Bernard)
- Evolution du matériel de pêche : 2 pages (Rémi - Loisirs et Pêche)
- Ecole de pêche : 1 page (Patrick)
- Ponton pour les handicapés : 1 page (Patrick et Alain)
- Les instances de l'association (Bureau, CA, Commissions) au travail : 2 pages (Roland).

Il est souhaité que les articles puissent être envoyées à Carine avant la mi-octobre, afin de faciliter leur mise en forme.

### **Vidéos sur la découverte de la pêche au lac (Patrick)**

Les séquences nécessaires pour la réalisation des deux premières vidéos (« cadre général » et « pêche de la féra ») ont été filmées par Gérard BRICHET. Patrick a assuré la mise en scène avec comme acteurs, outre lui-même, Guy, Agathe et Lucie. Le montage final est en cours.

Une autre vidéo est prévue prochainement sur le thème : « pêche de la perchette ».

## **3. COMMISSION « PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE »**

### **Cartographie des zones de frai des féras « seconde tranche » (Yann) :**

Au cours de la saison de reproduction 2021-2022, un tiers des rives a été prospecté. Le complément, non accessible du bord, devra être réalisés en bateaux au cours de la saison à venir (période potentielle entre le 15 décembre et le 15 janvier).

Prévoir entre 5 / 6 bateaux pour effectuer les prospections.

### **Cartographie des herbiers (Yann) :**

Une méthodologie de cartographie des parties profondes des herbiers a été mise au point en 2021 à l'initiative d'ALP, en prévision des compléments à apporter au travail dû par l'entreprise IDEX (cartographie des herbiers jusqu'à la limite de transparence).

Ce dernier n'a pas encore fait l'objet d'une restitution/évaluation « officielle » et il n'a pas été possible d'avancer sur ce dossier en 2022.

### **Bilan production d'alevins d'ombles et alevinage 2022 (Carine et Bernard)**

200 000 alevins d'omble ont été produits en 2022. 100 000 alevins d'ombles ont été déversés le 05 juillet 2022 dans le grand lac et 35 000 dans le petit lac le 7 juillet avec l'accord de la DDT.

Les 65 000 alevins restants après l'alevinage du lac ont été cédés à diverses APPMA moyennant une participation aux frais de production.

#### Bilan de la collecte des têtes d'ombles :

Depuis l'ouverture, seule une petite centaine de têtes d'omble ont été rapportées à ALP

Un rappel doit être fait (Carine/Bernard) pour essayer de motiver les pêcheurs et atteindre l'objectif visé de 300 têtes d'ici la fermeture.

#### Commission Lac / collège « usagers » (SILA / DDT 74) et commission consultative (DDT 74) :

Yann ne sera pas disponible pour la réunion du collège « usagers » de la commission lac. Patrick et Bernard le remplaceront.

Hors CA : la réunion est reportée à une date ultérieure

Yann participera à la commission consultative.

### **4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **Opération « Rivenet » (Patrick)**

Les communes de DUINGT, SAINT-JORIOZ et SEVRIER s'associent cette année pour organiser le ramassage des déchets sur les rives du lac.

ALP est sollicitée, notamment pour opérer en bateau côté lac..

Le RDV est fixé le dimanche 18 septembre à 9 heures (à la digue à Cailles pour les participants « bateau » ALP) .

Carine se charge de faire un appel à bénévoles via [www.cartepeche.fr](http://www.cartepeche.fr)

#### **Parasitisme de la perche (Yann)**

Un « nouveau » parasite (trematode potentiellement préjudiciable pour l'homme), apparu en France en 2019, se développe actuellement chez certains poissons d'eau douce, en particulier la perche.

Le Muséum national d'histoire naturelle coordonne une étude visant à préciser sa répartition. Les pêcheurs sont sollicités pour fournir un échantillon de 30 à 50 perches de tous âges sur le plus de sites possibles.

A la demande de Bruno MARTIN (FDAAPPMA 74) Patrick, Christian et Guy pourront contribuer à constituer l'échantillon nécessaire pour le lac d'Annecy.

### **5. DATE DU PROCHAIN CA**

Le prochain CA se déroulera le mardi 25 octobre à 17 h 30 dans les locaux de l'ALP.